

**MUNICIPALITÉ DE TINGWICK**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 juillet 2014 à la salle du conseil, située au 12, rue Hôtel-de-Ville, à Tingwick.**

Sont présents : M. Réal Fortin, maire (19h00)  
MM Marcel Langlois (19h00)  
Ghislain Gagnon, conseiller (19h00)  
Gaston Simoneau, conseiller (19h00)  
Guillaume Hinse, conseiller (19h00)  
Gervais Ouellette, conseiller (19h00)  
MME Suzanne Forestier, conseillère (19h00)

Les membres présents forment le quorum.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19h00 par le maire, Réal Fortin. Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire.

**Le maire, Réal Fortin fait lecture de la réflexion.**

**Réflexion : «On finit par négliger ceux qui nous aiment à force de trop nous occuper de ceux qui nous haïssent.»**

**2014-07-256**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Considérant que le sujet «Demande à la MRC d'Arthabaska : modification schéma d'aménagement : lot 396 : piste de motocross» est enlevé;

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyé par le conseiller Marcel Langlois et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE JUIN 2014**

Le conseiller Gaston Simoneau mentionne qu'il y a une erreur de calcul dans le total des comptes à payer du mois de juin et que le total devrait être de 185 856.69\$.

**2014-07-257**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE JUIN 2014**

Considérant que les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 juin 2014 dans les délais légaux;

Considérant que les corrections suivantes sont demandées :

- ✚ Modification résolution numéro 2014-05-186 : Demande de soumission aménagement du bâtiment du 1210, rue St-Joseph CPE : modifier la date d'ouverture des soumissions pour le 13 août 2014;
- ✚ Modification résolution numéro 2014-05-187 : demande de soumission aménagement du parc CPE : modifier la date d'ouverture des soumissions pour le 13 août 2014

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier, il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 juin 2014 soit adopté tel que corrigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2014-07-258**

**ADOPTION DES COMPTES**

Fournisseur	Description	Montant
-------------	-------------	---------

Banque Nationale	Carte de crédit : achat de l'Annuaire des subventions du Québec, paiement du permis d'alcool pour l'exposition d'autos antiques (remboursé par le comité d'embellissement), paiement du permis d'alcool pour la Fête des voisins	196.45 \$
Bell mobilité	Cellulaires mois de juin	177.97 \$
Boivin et Gauvin	Remplacement d'une pompe dorsale	259.84 \$
Brio Ressources humaines Inc.	Dépôt pour le mandat d'analyse des postes, de restructuration et d'évaluation du potentiel	1 000.00 \$
Buropro	Papeterie administration, aqueduc et voirie	136.52 \$
Calclo	Chlorure de calcium liquide	40 582.66 \$
Carrière D.G. inc.	Pierre 0 3/4 B, inventaire pour réparation des chemins et une partie pour le sentier Les Pieds d'Or	535.85 \$
Chantale Ramsay	Frais de transport (journée annuelle MRC Arthabaska), frais de transport (congrès ADMQ), frais de transport (remisage camion # 1)	141.56 \$
Coop des Bois-Francis	Entretien T.V 140, réparation pneus avant pépîne	349.58 \$
Coop du Pré-Vert	Achat divers	716.01 \$
Corporation Sun Média	Parution avis règlement de lotissement	607.07 \$
Cuisi-Meuble S.M. inc	Ameublement bibliothèque	3 945.94 \$
Danielle Prince	Frais de transport à Princeville pour la formation d'animatrice de camp de jour	67.20 \$
Dépanneur de la place	Achats eau, lait, café etc	47.14 \$
Entreprise M.O	Transport pierre 0 <sup>3/4</sup> , pierre 0 <sup>1/4</sup> terrain de pétanque et réparation rue du Bord-de-l'Eau	4 114.93 \$
Exora	Analyses d'eau potable et usées	152.12 \$
Fortin Sécurité Médique inc.	Achats pour trousse de premiers soins (garage et service incendie)	75.68 \$
Garage G. Allison	Essence camion no 8, réparation camion no 7 et certificat cadeau Serge Léguât	237.64 \$
Gabrielle Fournier	Ménage à la bibliothèque suite aux rénovations	250.00 \$
Gaston Simoneau	Frais de transport (Salon Tec), frais de stationnement, repas, frais de transport (rencontre concernant l'eau potable), frais de transport (conférence de presse concernant les matières résiduelles)	231.57 \$

Ghislain Gagnon	Frais de transport (Copernic), frais de transport (Régie des Trois-Lacs), frais de transport (Comité de sécurité publique), achat d'une caméra pour le sentier Les Pieds d'Or	513.87 \$
Gouttières Coté inc.	Gouttière garage	448.40 \$
Guillaume Hinse	Location de jeux gonflables pour la Fête des voisins	260.00 \$
Hydraulique Vigneault	Pièces pour pépinière	75.83 \$
Hydro-Québec	Électricité Parc à l'ombre des Pins	49.81 \$
Hydro-Québec	Électricité station d'épuration	4 203.49 \$
Hydro-Québec	Électricité maison du 272, ch. Craig	133.31 \$
Hydro-Québec	Électricité lumières de rues	825.26 \$
Hydro-Québec	Électricité salle O.T.J	288.13 \$
Hydro-Québec	Électricité, bureau, caserne et garage municipal	940.02 \$
Hydro-Québec	Électricité salle paroissiale	799.66 \$
Jean-Denis Hinse	Entretien parcs municipaux 1 <sup>er</sup> versement	5 103.36 \$
Jean-Marc Laroche, électricien	Réparation lumière salle et travaux électricité bibliothèque	2 204.88 \$
Linda Michaud	Décoration de la bibliothèque	557.89 \$
Linda Ouellette	Rédaction «Rassembleur» juin 2014	300.00 \$
Marc Ouellette	Frais cellulaire, juin	30.00 \$
Marcel Langlois	Frais de transport	140.60 \$
Maureen Martineau	Factures rénovations bibliothèque	211.87 \$
Mont Gleason	Commandite Tournois de golf	574.88 \$
Municipalité de Chesterville	Entraide incendie, 157, rue Principale, St-Rémi-de-Tingwick	198.10 \$
MRC Arthabaska	Frais de poste pour dossier de vente pour taxes et 4 <sup>e</sup> versement quote-part	9.13 \$
Paul-André Baril	Frais de cellulaire	30.00 \$
Partenaires 12-18	Contribution 2014	3 268.30 \$
Pièces d'auto Allison	Pièces pour camion #6 et station d'épuration	308.04 \$
Poste Canada	Rassembleur de mai et achat de timbres	1 016.00 \$
RCAP Leasing	Location Photocopieurs	1 627.76 \$
Réal Fortin	Frais de transport mois d'avril, mai et frais de cellulaire	478.00 \$
Serres Perreault	Achat de fleurs pour aménagement paysagé 2014, remplacement de plantes mortes et achat remplacement pot à fleurs	714.14 \$
Simplex	Location scie pour réparer le pavage	98.00 \$
Société de développement Durable (Gesterra)	Collecte et transport de matières résiduelles de juillet et traitement des matières pour le mois de mai	15 967.28 \$

Sogetel	Ligne téléphonique mois de mai 2014	378.99 \$
Suzanne Forestier	Frais de transport mois de mai	38.40 \$
Sylvain Turcotte	Frais de transport (formation pompier)	211.20 \$
Télébec	Lignes téléphonique pour la station de pompage mois de mai 2014	52.15 \$
Ville de Warwick	Entente loisir année 2014, entraide alarme incendie 605, chemin de la Station	22 261.25 \$
XÉROX	Photocopies photocopieur du bureau et photocopieur des citoyens	302.20 \$
Salaires	Salaires mois de juin 2014	15 788.57 \$
<b>Total</b>		<b>134 234.71 \$</b>

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Marcel Langlois, il est résolu que les comptes présentés soient acquittés pour une somme totale de cent trente quatre deux cent trente quatre dollars et soixante-onze sous. (134 234.71\$)

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

## **RAPPORT CONSEILLERS RESPONSABLE D'UNE DOSSIER**

### **Le conseiller Marcel Langlois**

- ☞ Le dossier de la patinoire est remis à l'automne prochain dans l'attente d'une subvention.

### **Le conseiller Ghislain Gagnon**

- ☞ Participation à une rencontre avec le comité de la sécurité publique discussion sur la prévention.
- ☞ Participation à une rencontre avec la régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs mention d'un problème de sédiment dans le lac provenant des cours d'eau en amont.

### **Le conseiller Gaston Simoneau**

- ☞ Mentionne que le certificat d'autorisation du Ministère du développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques pour les travaux aux étangs aérés a été obtenu et que la firme Biogénie fournira sous peu l'analyse des boues.

### **Le maire, Réal Fortin**

- ☞ Le consultant en ressources humaines Brio a terminé sa première phase d'analyse de description de tâche des employés municipaux. Une rencontre a eu lieu avec les principaux employés de la municipalité en juin et présentement ils sont à analyser la situation et en début du mois d'août ils apporteront aux élus des pistes de solution. Ils déposeront leur rapport d'expertise qu'ils ont rédigé. Brio mentionne que les employés ont participé aux rencontres de façon exceptionnelle.
- ☞ Le coût des permis sera étudié dans le prochain mois afin de vérifier l'équité entre les catégories de permis.
- ☞ Le comité de sécurité incendie a débuté l'étude du renouvellement du schéma de couverture de risque.
- ☞ La MRC d'Arthabaska a demandé l'opinion du conseil des maires pour changer leur nom en la MRC de Victoriaville.
- ☞ Le montant qui sera remis à chaque municipalité dans le cadre de la ruralité sera connu à l'automne prochain.

### **Le conseiller Guillaume Hinse**

- ☞ Donne un compte-rendu de la fête des voisins tenue le 7 juin 2014.
- ☞ Achalandage au camp de jour et embauche d'une monitrice supplémentaire.
- ☞ Les plans du CPE ont été approuvés par le ministère de la Famille et les soumissions seront prêtes bientôt.
- ☞ La compagnie avec qui la municipalité avait un litige concernant le camion pompe incendie est en faillite.

#### **Le conseiller Gervais Ouellette**

- ☞ Aucune intervention.

#### **La conseillère Suzanne Forestier**

- ☞ Le lancement de la politique familiale et des aînés a eu lieu le 29 juin 2014. Le document de la politique sera transmis à chaque adresse sur le territoire de Tingwick.

#### **Le conseiller Ghislain Gagnon**

- ☞ Invite les citoyens à participer aux régates de bateaux.

### **INSPECTEUR EN BÂTIMENT**

**2014-07-259**

#### **Dérogation mineure : Madame Hélène Lessard**

Considérant que le lot visé est le 285-1 du Canton de Tingwick, situé dans la zone R-7;

Considérant que la propriétaire désire vendre et régulariser la conformité de sa propriété;

Considérant que la marge de recul avant (route Desrosiers) mesure 7.27 mètres;

Considérant que le règlement de zonage #2010-310 en vigueur sur le territoire de la Municipalité de Tingwick prévoit une marge de recul avant de 7.5 mètres;

Considérant que la propriété est située sur un lot d'angle et que la piscine est construite à 10.22 mètres de la ligne de propriété mais est localisée du côté de l'entrée principale;

Considérant que le règlement de zonage #2010-310 article 6.2 alinéa a) en vigueur sur le territoire de la municipalité de Tingwick indique :

«Dans les cours arrière et latérales, en plus des usages énumérés à l'article précédent (à l'exception des enseignes et panneaux-réclames), sont permis les constructions et usages suivants :

- a) les piscines et spas (lorsque situés sur un lot d'angle, l'implantation d'une piscine ou d'un spa est autorisée dans la cour avant à condition d'être localisées du côté qui n'est pas l'entrée principale du bâtiment et d'être situés à une distance minimale de 5 m de la ligne de lot avant);»

Considérant que certaines vérifications sur la distance du fil électrique aérien qui passe près de la piscine ont été faites sur les lieux par les membres présents et l'inspecteur en bâtiment le 1<sup>er</sup> juillet à 14h10;

Considérant qu'après vérification, le fil aérien est à une distance approximative de 1 mètre de la piscine;

Considérant que l'article 16.1.1 du règlement de zonage #2010-310 indique :

«Toute piscine extérieure devra être située de façon à ce que la bordure extérieure du mur de la piscine, de sa paroi ou d'un patio surélevé soit au moins à 2 m de distance de toute ligne de propriété et à une distance de 2 m de tout immeuble

ainsi qu'à une distance minimale de 3 m mesurée horizontalement du point de chute de tout fil aérien conducteur.»

Considérant que les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent l'acceptation de la présente demande pour les motifs suivants et à la condition suivante :

- ✓ Accepte la marge de recul avant de 7.27 mètres car la longueur manquante n'est que de 0.23 mètre;
- ✓ Accepte la localisation de la piscine dans la cour avant du côté de l'entrée principale car c'est le seul endroit où elle peut être localisée;
- ✓ La piscine devra être déplacée afin d'être située de façon à ce que la bordure extérieure du mur de la piscine, de sa paroi ou d'un patio surélevé soit au moins à 3 m mesurée horizontalement du point de chute du fil aérien conducteur.

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Guillaume Hinse il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte la présente dérogation pour les motifs et à la condition énumérés par le comité consultatif d'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2014-07-260**

**Vacances Guy jr Gauthier : du 25 août au 8 septembre inclusivement**

Sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Guillaume Hinse, il est résolu que l'inspecteur en bâtiment, Guy jr Gauthier soit autorisé à s'absenter du 25 août au 8 septembre inclusivement pour vacances annuelles.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2014-07-261**

**Offre de service manuel d'opération du nouveau puits : EXP : 7 500\$ (plus les taxes), BPR «Tetrattech» : 6 800\$ (plus les taxes) et Novaxia : 15 400\$ (plus les taxes)**

Considérant que le Ministère du développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques exige de la Municipalité de Tingwick la rédaction d'un manuel d'opération pour le nouveau puits;

Considérant que la Municipalité de Tingwick a demandé des cotations à trois (3) firmes d'ingénieurs;

Considérant que le résultat des cotations est le suivant :

EXP	7 500\$ (plus les taxes applicables)
BPR «Tetrattech»	6 800\$ (plus les taxes applicables)
Novaxia	15 400\$ (plus les taxes applicables)

En conséquence, sur proposition du conseiller Gaston Simoneau, appuyée par le conseiller Marcel Langlois, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte l'offre de service de BPR «Tetrattech» aux conditions suivantes :

- ✓ La Municipalité de Tingwick ne paiera aucun dépassement de coût pour ce contrat;
- ✓ Le paiement de la facture se fera après la livraison du bien;
- ✓ La Municipalité de Tingwick demande une meilleure collaboration de la part de BPR que lors du dernier contrat effectué par cette firme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2014-07-262**

**Retrait des procédures dossier clôture Sécurifort inc. : conformité**

Considérant que dans sa résolution #2013-11-428 la municipalité de Tingwick acceptait de suspendre les procédures judiciaires et d'accorder un délai de 6 mois à Sécurifort inc. afin que celui-ci puisse se conformer à la réglementation en

vigueur sur le territoire de la municipalité de Tingwick;

Considérant qu'après une rencontre avec le représentant de Sécurifort inc. M. Gaétan Chaperon et après une visite des lieux par certains membres du conseil;

Considérant que Sécurifort inc. a construit une clôture avec des anciennes portes de voûtes;

Considérant que le conseil mentionne que la clôture de Sécurifort inc. est conforme au chapitre 10 «Dispositions relatives aux clôtures, haies et murs de soutènement» du règlement de zonage en vigueur sur le territoire de la Municipalité de Tingwick;

En conséquence, sur proposition du conseiller Guillaume Hinse, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier, il est résolu que la Municipalité de Tingwick effectue le retrait des procédures contre la compagnie Sécurifort inc. et que la directrice générale, Chantale Ramsay soit autorisée à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2014-07-263**

**Offre de vente et de déménagement maison au 1272, Chemin Craig**

Considérant que la Municipalité de Tingwick a acquis la terre agricole située au 1272, Chemin Craig afin de développer sa zone commerciale et industrielle;

Considérant que sur cette propriété est construite une résidence;

Considérant qu'après plusieurs tentatives pour louer cette résidence mais sans succès;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu que la Municipalité de Tingwick offre la résidence à ses citoyens pour la meilleure offre. La résidence sera vendue et devra être déménagée. Que cette offre soit faite par le programme Somnum et que les offres soient remises pour le 28 juillet afin que les élus puissent prendre une décision à la séance du mois d'août 2014.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2014-07-264**

**Offre de location grange au 1272, Chemin Craig**

Considérant que la Municipalité de Tingwick a acquis la terre agricole située au 1272, Chemin Craig afin de développer sa zone commerciale et industrielle;

Considérant que sur cette propriété est construite une grange;

Considérant que présentement ce bâtiment est inutilisé;

En conséquence, sur proposition du conseiller Guillaume Hinse, appuyée par le conseiller Marcel Langlois, il est résolu que la Municipalité de Tingwick offre la location de cette grange à ses citoyens pour la meilleure offre. Que cette offre soit faite par le programme Somnum et que les offres soient remises pour le 28 juillet afin que les élus puissent prendre une décision pour la séance du mois d'août 2014.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**INSPECTEUR MUNICIPAL**

**2014-07-265**

**Formation «Intervenir auprès des clients difficiles» : 24 septembre à Victoriaville : inspecteur municipal et inspecteur en bâtiment : 200\$ par participant**

Il est proposé par la conseillère Suzanne Forestier, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu que l'inspecteur municipal, Benoît Lambert et

l'inspecteur en bâtiment, Guy jr Gauthier soient autorisés à assister à la formation «Intervenir auprès des clients difficiles» qui se tiendra le 24 septembre prochain à Victoriaville. Le coût d'inscription est de 200\$ par participant et les frais inhérents leurs seront remboursés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

## **LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**

- ✓ M. Gaétan Hinse, secrétaire de la Garde Paroissiale St-Patrice de Tingwick : remercie les élus pour leur participation au 50<sup>e</sup> anniversaire de fondation de leur mouvement;
- ✓ MRC d'Arthabaska : diminution du délai de consultation qui passe de 45 jours à 20 jours : «Projet de règlement modifiant le règlement numéro 200 édictant le Schéma d'aménagement et de développement de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska, deuxième génération, concernant les affectations de la Municipalité de Tingwick et de Ville de Victoriaville : Coordonnées de l'assemblée publique de consultation et modification du délai de consultation»;
- ✓ M. Patrick Houle, Ministère des Transports du Québec : accusé réception de la demande d'aménagement d'une piste cyclable sur le Chemin de Warwick;
- ✓ Vélo Québec Évènements : remerciement pour notre collaboration suite au passage du Défi du Centre-du-Québec à Tingwick;
- ✓ Loisir Sport Centre-du-Québec : subvention de 640\$ «Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées du Centre-du-Québec, année 2014-2015»;
- ✓ Corporation de développement économique (CLD) Victoriaville et sa région : enveloppement budgétaire pacte rural 2014-2024.

## **ADMINISTRATION**

**2014-07-266**

### **Nomination du conseiller, Ghislain Gagnon : maire suppléant**

Attendu que l'article 116 du Code municipal stipule que le conseil municipal peut désigner un conseiller comme maire suppléant pour la période qu'il détermine;

Attendu que le maire suppléant ou tout autre conseiller peut signer tous documents (chèques, contrat, etc...) en cas d'absence du maire;

Considérant qu'il est nécessaire de nommer un substitut au maire lorsque celui-ci est absent et ne peut signer certains documents;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Suzanne Forestier, appuyée par le conseiller Marcel Langlois, il est résolu :

- ✓ Que le conseiller, Ghislain Gagnon soit nommé maire suppléant du 8 juillet 2014 au 2 mars 2015;
- ✓ Que le conseiller Ghislain Gagnon, maire suppléant de la Municipalité de Tingwick soit autorisé à signer tous documents en l'absence du maire, Réal Fortin, et ce jusqu'au 2 mars 2015;
- ✓ Que le conseiller, Ghislain Gagnon soit nommé substitut au maire, Réal Fortin lors des séances de la MRC d'Arthabaska.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2014-07-267**

### **Vacances de la directrice générale du 21 au 25 juillet inclusivement (2<sup>e</sup> semaine)**

Il est proposé par le conseiller Marcel Langlois, appuyé par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu que la directrice générale, Chantale Ramsay soit autorisé à s'absenter du 21 au 25 juillet inclusivement pour vacances annuelles.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

### **Dépôt des indicateurs de gestion 2013**



Les indicateurs de gestion 2013 sont déposés.

**Correction de la résolution numéro 2014-06-245 : Demande de subvention : Fonds pour l'initiative d'investissement local destiné aux municipalités de moins de 2 000 habitants : plancher et amélioration salle paroissiale : signataire des documents  
La résolution numéro 2014-07-268**

Il est proposé par le conseiller Gaston Simoneau, appuyé par la conseillère Suzanne Forestier et résolu d'ajouter à la résolution numéro 2014-06-245 : «Que la directrice générale, Chantale Ramsay soit autorisée aux fins des présentes à signer pour et au nom de la Municipalité de Tingwick tous documents relatifs à cette demande».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2014-07-269**

**Publicité dans l'Écho des Bois-Francis : 475\$**

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyé par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu que la Municipalité de Tingwick accepte la dépense pour la publicité parue dans l'Écho des Bois-Francis du 2 juillet dernier pour la somme de 475\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2014-07-270**

**Embauche de Mme Emmy Prince : animatrice camp de jour**

Considérant le nombre élevé d'inscription au camp de jour pour l'année 2014;

En conséquence, sur proposition du conseiller Guillaume Hinse, appuyée par le conseiller Marcel Langlois, il est résolu d'approuver l'embauche de Mme Emmy Prince à titre d'animatrice de camp de jour depuis le 24 juin dernier. Une entente salariale sera signée entre les parties.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2014-07-271**

**Vacances Marisol Rheault : du 11 au 15 août inclusivement**

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu que l'adjointe administrative, Marisol Rheault soit autorisée à s'absenter du 11 au 15 août inclusivement pour vacances annuelles.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2014-07-272**

**Nomination du conseiller Ghislain Gagnon : COPERNIC**

Il est proposé par le conseiller Guillaume Hinse, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette et résolu que le conseiller, Ghislain Gagnon soit nommé à agir pour et au nom de la Municipalité de Tingwick aux rencontres de COPERNIC.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2014-07-273**

**Formation FQM : élus et directrice générale : 24 septembre à Québec : «Jurisprudence récente en matière d'appels d'offres», «La gestion contractuelle : plusieurs dispositions oubliées?», «Instructions aux soumissionnaires : mieux vaut prévenir que guérir» : 100\$/participant**

Il est proposé par la conseillère Suzanne Forestier, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu que le maire, Réal Fortin soit autorisé à assister à la formation qui sera tenue le 24 septembre à Québec et portant sur les sujets suivants : Jurisprudence récente en matière d'appels d'offres», «La gestion contractuelle : plusieurs dispositions oubliées?», «Instructions aux soumissionnaires : mieux vaut prévenir que guérir» au coût de 100\$. Les frais inhérents lui seront remboursés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Sentier Les Pieds d'Or : engagement et appui de la Municipalité de Tingwick : Programme nouveaux horizons pour les aînés projet communautaire  
La résolution numéro 2014-07-274**

Considérant que les responsables du Sentier Les Pieds d'Or demandent à la Municipalité de Tingwick un engagement et un appui à leur demande de subvention dans le cadre du Programme nouveaux horizons pour les aînés : projet communautaire;

En conséquence, sur proposition du conseiller Guillaume Hinse, appuyée par le conseiller Marcel Langlois, il est résolu que la Municipalité de Tingwick appui le projet déposé par les responsables du Sentier Les Pieds d'Or et s'engage à conserver pendant 5 ans la vocation de sentier pédestre le Sentier Les Pieds d'Or.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Demande de commandite : Cercle des Jeunes Ruraux de Chesterville**

L'exposition locale s'étant tenue le 4 juillet se sujet n'a plus à être considéré.

**2014-07-275**

**Annuler résolution #2014-03-093 : formation directrice générale : cours annulés participation insuffisante**

Considérant que la formation à laquelle la directrice générale devait participer selon la résolution #2014-03-093 n'a pas eu lieu car il n'y avait pas une participation suffisante pour la tenue celle-ci;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Guillaume Hinse, il est résolu d'annuler la résolution #2014-03-093.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2014-07-276**

**Achat caméra Sentier Les Pieds d'Or**

Considérant tout le vandalisme survenu au Sentier Les Pieds d'Or depuis les derniers mois;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Marcel Langlois, il est résolu d'approuver l'achat et l'installation d'une caméra au Sentier Les Pieds d'Or pour une somme de quatre cent trente-quatre dollars et soixante-sept sous taxes applicables incluses. (434.67\$)

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2014-07-277**

**Congrès FQM du 25 au 27 septembre à Québec : 650\$/participant (conjoint et conjointe 195\$)**

Il est proposé par le conseiller Gaston Simoneau, appuyé par le conseiller Gervais Ouellette et résolu que le maire, Réal Fortin soit autorisé à participer au congrès de la FQM du 25 au 27 septembre à Québec. Le coût est de 650\$ par participant. Les frais inhérents lui seront remboursés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2014-07-278**

**Salle du vestiaire gratuite le 2 août 2014 : Comité d'embellissement**

Considérant que le Comité d'embellissement organise une exposition de vieilles voitures le 2 août prochain afin d'amasser des fonds;

Considérant qu'il demande l'accès à la salle du vestiaire pour utiliser les salles de bains;

Considérant que le Comité d'embellissement est un sous-comité de la municipalité;

En conséquence, sur proposition du conseiller Guillaume Hinse, appuyée par le conseiller Marcel Langlois, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte de louer gratuitement la salle du vestiaire le 2 août prochain au Comité d'embellissement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2014-07-279**

**Nettoyage annuel : habit de combat service incendie**

Il est proposé par le conseiller Guillaume Hinse, appuyé par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu que le directeur du service de sécurité incendie, Marc Ouellette soit autorisé à faire nettoyer les habits de combats des pompiers de son service pour une somme de 25\$ chacun.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2014-07-280**

**Bris borne fontaine au 1256, rue St-Joseph : réclamation : règlement**

Considérant que lors de l'inspection annuelle des bornes fontaines effectuée le 15 juillet 2013 par Aqua Data, un bris est survenu à la borne fontaine située face au 1256, rue St-Joseph inondant la résidence et le garage;

Considérant que l'assureur des propriétaires du 1256, rue St-Joseph réclame conjointement à la Municipalité de Tingwick et à la compagnie Aqua Data la somme de 14 000\$ en dommages;

Considérant que le procureur nommé par la Mutuelle des municipalités du Québec pour la Municipalité de Tingwick conseille aux élus d'accepter une part des responsabilités quant au bris survenu à la borne fontaine;

En conséquence, sur proposition du conseiller Guillaume Hinse, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte de régler le litige en remboursant la moitié de la somme réclamé soit 7 000\$. Que la Municipalité de Tingwick rembourse à la Mutuelle des Municipalités du Québec la somme de 5 000\$ à titre de déductible pour ce genre de sinistre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2014-07-281**

**Partenariat avec le Mont-Gleason : 5 000\$/année pour 3 ans**

Considérant que le partenariat entre la MRC d'Arthabaska et le Mont-Gleason s'est terminé en 2013;

Considérant que le Mont-Gleason demande à la Municipalité de Tingwick une somme de 5 000\$ par année pour une période de 3 ans;

Considérant que le Mont-Gleason est situé sur le territoire de Tingwick;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette, il est résolu d'accepter le partenariat proposé par la Station du Mont-Gleason.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2014-07-282**

**Inscription de la municipalité au défi santé 5/30**

Il est proposé par le conseiller Guillaume Hinse, appuyé par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu que la Municipalité de Tingwick participe au défi santé 5/30 pour l'année 2014.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Embauche pour le ménage saisonnier de la salle #1 et #2, décaper marches et palier**

**La résolution numéro 2014-07-283**

Considérant que la responsable de l'entretien de la salle paroissiale, Nicole Vaillancourt ne désire pas effectuer le ménage saisonnier de la salle #1 et #2;

Considérant que ce ménage consiste à :

- ✓ laver toutes les chaises;
- ✓ laver les pattes de toutes les tables;
- ✓ laver le tapis sur le théâtre;
- ✓ laver les fenêtres à l'intérieur et à l'extérieur;
- ✓ laver la cuisine, poêle, réfrigérateur, armoires et bar;
- ✓ laver la salle de bain (murs, plafond et plancher);
- ✓ laver les chaises et les tables dans l'entrepôt;
- ✓ Décaper et cirer (application de 3 couches d'épaisseur de cire) les marches, contremarches et le palier.

En conséquence, sur proposition du conseiller Guillaume Hinse, appuyée par Marcel Langlois, il est résolu d'offrir aux citoyens qui désirent effectuer ce ménage de transmettre leur prix au conseiller, Guillaume Hinse pour la séance du mois d'août.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**Le maire, Réal Fortin invite les citoyens à la période de questions.**

Des citoyens posent des questions sur les sujets suivants : différence des coûts des permis selon la catégorie, caméra dans le Sentier Les Pieds d'Or, comment fonctionne les votes à la MRC d'Arthabaska, pacte rural, subvention pour la patinoire et lancement de la politique familiale.

**2014-07-284**

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Considérant que les sujets à l'ordre du jour sont épuisés;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gaston Simoneau appuyée par le conseiller Guillaume Hinse, il est résolu que la présente séance soit levée. (20h10)

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

%%

---

**Chantale Ramsay**  
**Directrice générale**  
**Secrétaire-trésorière**

---

**Réal Fortin**  
**Maire**

%%

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

**Je, soussignée, Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Tingwick, atteste par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses décrites aux résolutions numéros : 2014-07-257, 2014-07-258, 2014-07-261, 2014-07-265, 2014-07-269, 2014-07-270, 2014-07-273, 2014-07-276, 2014-07-277, 2014-07-278, 2014-07-279, 2014-07-280 et 2014-07-281.**

---

**Chantale Ramsay**

**Directrice générale & secrétaire-trésorière**

%%

**Je, Réal Fortin, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.**

\_\_\_\_\_  
**Réal Fortin, maire**

%%